

PPE: GRANDES LIGNES DEVOILÉES CE JOUR

La FCE-CFDT réaffirme que les enjeux climatiques et sociaux sont prioritaires, et qu'après deux décennies de flottement, la France doit désormais bâtir son indépendance énergétique. Un mix énergétique moins dépendant du fossile, déployé à travers nos infrastructures publiques de réseaux électriques et gaziers, c'est possible !

La FCE-CFDT constate que le document support présente une approche globale abordant les sujets transport, logement, agriculture, etc., mais regrette qu'une fois de plus, les premières réactions politiques se focalisent surtout autour de la question nucléaire.

La FCE-CFDT note l'intention de fermer les centrales charbon d'ici 2022 mais pointe un manque inquiétant de précision sur le sort des sites actuellement engagées dans un projet de reconversion biomasse. La FCE-CFDT sera aussi très vigilante à ce que l'emploi soit prioritaire dans la transition énergétique et à ce que des solutions soient trouvées pour l'ensemble des salariés concernés tout au long des restructurations à venir

La FCE-CFDT retient l'ambition de rendre opérationnelle la transition énergétique, en posant des jalons. C'est un scénario médian tentant de concilier baisse progressive du nucléaire et montée des ENR qui est retenu. Une paire de réacteurs serait à fermer impérativement en 2027-2028 en évitant les sites deux tranches, puis les 6 autres d'ici 2035 seraient conditionnées au respect de la sécurité d'approvisionnement et aux efforts climat des voisins européens. La FCE-CFDT demande une clarification de 'la sécurité d'approvisionnement' et milite pour une affirmation plus claire de la recherche d'indépendance énergétique. Par ailleurs la FCE-CFDT note l'absence de visibilité pour le secteur gazier qui reste un secteur de transition et d'avenir.

La FCE-CFDT prend acte de l'enveloppe de 71 milliards d'euros sur 2019-2028 consacrée au soutien des ENR mais déplore l'absence de clauses impératives sécurisant la consolidation des filières associées et donc des EMPLOIS en FRANCE. Pour la FCE-CFDT le consentement au fléchage d'argent public vers les ENR n'est plus possible si les citoyens ne sont pas convaincus qu'il serve aussi et surtout à la lutte contre le chômage de masse.

La FCE-CFDT considère que les grandes lignes posées ne suffisent pas à sécuriser une transition énergétique socialement et économiquement acceptable. Il reste donc à préciser, ajuster, introduire des mesures durant les trois mois de débats en régions et devant les instances consultatives avant l'arbitrage final au deuxième trimestre 2019. Pour la FCE-CFDT, pour relever le défi de la transition énergétique, les projets doivent être plus ambitieux en répondant clairement à nos objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

Contacts :

Maxime Le RU

Secrétaire fédéral en charge de l'énergie

06 16 85 51 76

Vincent RODET

Délégué fédéral en charge de l'énergie

06 08 37 25 61